

Compte rendu du premier conseil d'école G. Brassens Cléguer.

Le 4 novembre 2024 à 18h00

Etaient présents : Mme RICHARDSON, Mme CUFF, Mme LAGUEUNIERE, Mme SAULNIER, Mme CHARBONNIER, Mme HAUTBOUT, Mme DEWYNTER, Mme ROSIER, M. THORAVAL, M. EVANO, Mme FLEGEAU, Mme LE CABELLEC, Mme FORNER-RESTOUX, Mme MALDEME MAUPOINT, Mme GUILLEVIN, Mme RAIMBAULT, Mme MAUDIEU, Mme Le NOALLEC et Mme DODEUR.

Etaient excusés : M. ARRAULT Inspecteur de L'Education Nationale et M. NICOLAZO Maire de Cléguer

Ordre du jour :

- Présentation des membres du nouveau conseil d'école
- Bilan de rentrée : effectifs et organisation
- Elections des parents d'élèves
- Travaux
- Présentation du règlement intérieur
- Présentation du projet d'école
- Présentation des plans particuliers de mise en sûreté
- Présentation des projets pédagogiques envisagés pendant l'année scolaire
- Bilan de la coopérative scolaire
- Questions sélectionnées des parents d'élèves

En préambule, M. Thoraval rappelle que :

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions qui intéressent la vie de l'école, notamment l'intégration des enfants en situation de handicap, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire et la sécurité des enfants. Dans les écoles et établissements scolaires, les représentants des parents d'élèves facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Ils accompagnent les familles dans le respect de leur vie privée et peuvent intervenir auprès des responsables d'établissement pour évoquer un problème particulier, pour assurer une médiation à la demande des parents concernés. Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives.

Nous rappelons que seuls les parents titulaires, ou les suppléants remplaçant un titulaire absent, peuvent s'exprimer si un vote est nécessaire lors du conseil d'école.

Les parents peuvent contacter les parents élus sur l'adresse mail : ape.georgesbrassens56@gmail.com

- Présentation des membres du nouveau conseil d'école

Tour de table et présentation de l'AESH travaillant au sein de l'école.

- Elections des parents d'élèves

Le taux de participation aux élections des parents d'élèves est de 52,75% contre 37,50% l'année dernière.

- Bilan de rentrée : effectifs, équipe pédagogique et organisation

A l'heure actuelle 153 élèves sont inscrits contre 158 l'année dernière à la même période.

5 élèves de TPS et 1 de CM1 feront leur rentrée en janvier.

Classe	Enseignants	Niveaux	Nb d'élèves
CM1- CM2	M. Thoraval Julien et Saulnier Aline	16 CM1 14 CM2	30
CE2	Mmes Cuff Marie-Laure et Lagueunière Lucile	23 CE2	23
CE1	Mme Richardson Karine	22 CE1	22
CP	Mme Charbonnier Florence	19 CP	19
GS	Mme Dewynter Sophie. Mme Brigitte Royer est présente de 9h00 à 12h00 tous les matins.	25 GS	25
PS - MS	Mme Hautbout Cathy. Mme Le Saux est présente tous les jours de 9h00 à 16h30.	10 PS 11 MS	21

TPS PS	Mme Rosier Aline. Mme Quéro est présente tous les jours de 9h00 à 16h30.	7 TPS - 6 PS	13
Total			153

- Travaux

Le bureau de direction sera repeint en 2025.

Il y a des moisissures dans la classe de CP (dans le placard et au plafond). M. Evano explique que des travaux ont été réalisés mais que la classe reste humide. M. Evano se rapprochera des services techniques pour trouver une solution.

Le pignon du bâtiment a subi un traitement hydrofuge.

M. Thoraval aimerait savoir s'il est envisageable de rebitumer la cour élémentaire.

M. Evano répond qu'il se rendra avec M. Le Maire au salon des collectivités où l'année dernière une solution technique plus drainante et moins réverbérante que le bitume leur avait été présentée. La municipalité a conscience de la nécessité d'effectuer ces travaux prochainement ; M. Evano rappelle que le contexte économique et les contraintes budgétaires peuvent être des freins importants pour effectuer cette réfection dès l'année prochaine.

En maternelle :

M. Evano explique que le terrain en herbe à proximité de l'école va être clôturé au premier semestre 2025. Un arbre sera planté au centre de ce terrain.

Les délégués d'élémentaire avaient sollicité la Mairie au sujet d'un circuit de petites voitures en maternelle. M. Evano proposera ce projet aux élus et souhaite connaître l'implantation de ce circuit.

Les services techniques ont pu réaliser l'installation du VPI dans la classe de CE2 pendant les vacances. L'équipe enseignante les remercie.

Les enseignants d'élémentaire constatent que le ménage réalisé dans les classes l'été n'est plus aussi bien réalisé ces dernières années.

- Présentation du règlement intérieur.

Les membres du conseil d'école reconduisent ce règlement intérieur.

- Présentation du projet d'école

Enjeu n°1 L'égalité en soutenant toutes les perspectives d'avenir

Objectif pédagogique : aider l'élève à mieux connaître son environnement pour s'ouvrir au monde. Contribuer à développer l'estime de chacun afin de mieux apprendre et découvrir son environnement.

Actions

- Mise en place d'ateliers philo dans l'ensemble des classes en lien avec l'OCCE.
- S'inscrire dans une démarche active en vue des jeux olympiques 2024 à Paris. Cette action évolue et prendra appui sur l'héritage des Jeux Olympiques.

Enjeu n°2 Développer la fraternité en partageant des expériences communes d'apprentissage.

Objectif pédagogique : développer une culture partagée sur le territoire.

Actions

- Participation à des événements artistiques communs à tous les élèves de l'école (de la petite section au CM2).
- Utilisation des outils numériques acquis grâce au « Plan école numérique », pour concevoir du contenu adapté au jeune public.
- Découverte du patrimoine local et de la culture bretonne (participation au bal breton organisé annuellement par l'USEP, participation à la semaine pour l'alternative aux pesticides.)

- Présentation des plans particuliers de mise en sûreté

Afin d'assurer au mieux la sécurité des élèves au sein de l'école, deux plans particuliers de mise en sûreté ont été établis. Un des plans, appelé PPMS « menaces » concerne une intrusion ou un attentat, l'autre plan concerne des risques majeurs comme une tempête ou une fuite de produits toxiques transportés par camion par exemple.

Ils font partie de la démarche globale de l'éducation à la sécurité. Ils impliquent la réalisation d'exercices adaptés pour chacun d'eux. En maternelle cet exercice se déroule sous forme de jeu.

Le premier plan de mise en sûreté a été testé le lundi 14 octobre.

Un exercice incendie a été réalisé le 9 septembre.

Un exercice incendie et deux exercices de mise en sûreté pour un risque majeur seront effectués courant de l'année scolaire (Un plan de risque tempête sera réalisé le lundi 18 novembre).

- Présentation des projets pédagogiques menés pendant l'année scolaire

Classes	Projets à venir
Ensemble des classes	<ul style="list-style-type: none">- festival du court-métrage en décembre.- Fête de Noël le jeudi 19 décembre.- "Grande Lessive" en mars 2025.- Brigade d'intervention poétique en mars 2025: intervention poétique impromptue dans toutes les classes du réseau (Calan, Cléguer et Lanvaudan) excepté le groupe classe des TPS-PS.- Fête de l'école le samedi 21 juin.
Maternelle	<ul style="list-style-type: none">- Participation au bal breton- Séance de cinéma au Strapontin avant les vacances de Noël.- Participation au temps fort Matern'athlé organisé par l'USEP en décembre ou janvier.- Un spectacle de théâtre en réseau à Calan sera peut-être proposé à 6 classes du réseau.
GS	<ul style="list-style-type: none">- 5 séances de piscine à Guidel à partir de juin.
CE2	<ul style="list-style-type: none">- Sensibilisation à la préservation de la nature dans le cadre de la semaine du Scorff en mars.- Ecriture de cartes de vœux.- Projet des boîtes solidaires.

CP, CE1 et CE2	<p>Les élèves de CP, CE1 et CE2 accueilleront au mois de mai des étudiants issus des filières de santé (médecin, kinésithérapie, infirmier ...) dans le cadre du service sanitaire. Les étudiants aborderont le thème « de l'hygiène bucco-dentaire ».</p> <p>Le service sanitaire se déroulera pour la deuxième fois sur l'ensemble des écoles du réseau.</p>
CP – CE1	<ul style="list-style-type: none"> - 6 séances de piscine à Hennebont à partir du 27 janvier. - Correspondance avec les camarades de Calan et Lanvaudan. Rencontre interclasses. - Cycle danse avec la professeure de l'Amicale laïque, période 3. Le coût de ses interventions sera pris en charge par l'Amicale laïque. - Intervention sur les émotions menée par des professionnels de la maison de santé de Cléguer-Pont-Scorff à partir de janvier. - Spectacle le 19 décembre au haras. - P'tit tour à vélo.
CE2, CM1 et CM2	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au festival de chorale Cléguer-chante. - Voyage scolaire dans les Pyrénées du 18 au 24 mai. - Triathlon à Saint-Urchaut en juin (date à déterminer) - Le jeudi 7 novembre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 compléteront anonymement un questionnaire sur le thème du harcèlement scolaire. Le décret du 7 novembre 2023 précise les modalités d'un nouveau dispositif nommé « <i>Enquête harcèlement</i> ». Un questionnaire, adapté pour chaque tranche d'âge, est distribué au moins une fois par an aux élèves du CE2 à la terminale. Les élèves continueront à être sensibilisés à cette problématique lors de leur séance d'éducation morale et civique. - Scolahand
CE1	Projet Drac, Frédéric Le Blay. L'artiste interviendra

	5 séances avec les élèves pour aboutir à une exposition dont le vernissage sera le 24 janvier. Thème : le mouvement du cheval.
CM1 CM2	- Cycle hip-hop avec Greg Deidda professeur de danse hip-hop. Le coût de ses interventions sera pris en charge par l'Amicale laïque.
CP	- Participation à un concours d'arts visuels proposé par l'école des loisirs.

- Bilan de la coopérative scolaire

En novembre 2023, le compte de la coopérative scolaire était bénéficiaire à hauteur de 12 443,69€. Le 4 novembre 2024 le compte de la coopérative scolaire était bénéficiaire à hauteur de 11 729,52€.

Pour rappel La Mairie a versé 4 489,44€ sur le compte OCCE.

Nous remercions Mme Saulnier pour sa prise de note pendant ce conseil d'école.

Secrétaire du conseil d'école,

Mme Saulnier

Le Directeur de l'école,

M. Thoraval

Mme Saulnier

